

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

UNIVERSITÉ DE CERGY-PONTOISE

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

UNIVERSITÉ
de Cergy-Pontoise

Vu l'article L. 613-2 du code de l'éducation

Vu la délibération du conseil d'administration du 29 avril 2014 – Extrait du procès-verbal n° 7

Vu les pièces justificatives produites par M. FREDERIC SAUZET, né le 27 janvier 1974 à FIRMINY (042), en vue de son inscription au diplôme d'université
INTELLIGENCE COLLECTIVE

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires

le **DIPLÔME D'UNIVERSITÉ INTELLIGENCE COLLECTIVE**, *mention assez bien*

est décerné à **M. FREDERIC SAUZET**

au titre de l'année universitaire 2014-2015.

Le titulaire

Fait à Cergy, le 12 janvier 2016

Le Président



François GERMINET